

Objet

Sont visées toutes les prestations de reconstitution de l'assise et de l'enrobage des ouvrages.

Techniques et outils utilisés

- engins de terrassements,
- engins de compactage.

Risques potentiels

Les canalisations peuvent être déplacées ou déformées lors de ces opérations.

Principales recommandations à prendre en compte avant les travaux

- ne pas vider les matériaux directement du camion dans la fouille sur l'ouvrage ;
- les matériaux d'enrobage doivent être de faible granulométrie et ne pas contenir d'élément pouvant occasionner des perforations ou des écrasements pendant le compactage ;
- prévoir un calage provisoire approprié en vue de conserver au réseau découvert sa planimétrie et son altimétrie (*en cas de matériau souple et semi-rigide*).

Principales recommandations et prescription à prendre en compte pendant les travaux

- faire vérifier par l'exploitant, s'il en a fait la demande, le parfait état du réseau et de ses protections ;

Prescription

- **remettre en place le matériau d'enrobage et le dispositif avertisseur (*rétablir, si elles existent, les continuités des grillages détectables*), ainsi que des autres dispositifs de détection (*boules marqueurs...*) ;**
- bien veiller à l'assise ;
- adapter l'engin de compactage ;
- remettre en place les éléments de protection déposés lors du terrassement (grillage avertisseur coquilles, dalles de protection, grillage avertisseur...) ;
- ne pas oublier d'intégrer les travaux de l'exploitant relatifs à la remise en place des protections cathodiques ou de tout autre accessoire d'ouvrage ;
- éviter tout arrachage des protections, toute perforation, rupture, déformations, éraflures, griffures aux ouvrages (*y compris à leurs revêtements et organes connexes*).

Il s'agit de recommandations génériques non exhaustives qu'il appartient à l'entreprise d'adapter, le cas échéant, pour tenir compte de son analyse technique complémentaire préalable au chantier.